INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

NOTE TRIMESTRIELLE SUR LES STATISTIQUES DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Description chiffrée des échanges commerciaux du Burkina Faso au deuxième trimestre 2026



Juillet 2026

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

NOTE TRIMESTRIELLE SUR LES STATISTIQUES DU COMMERCE EXTERIEUR

Description chiffrée des échanges commerciaux du Burkina Faso au deuxième trimestre 2026

Juillet 2026

AVANT-PROPOS

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) a le plaisir de mettre, à la disposition des utilisateurs, la **note du deuxième trimestre 2026 sur les Statistiques du commerce extérieur (SCE) du Burkina Faso.**

Cette note est élaborée par le Service des statistiques d'entreprises, du commerce, de l'économie rurale et de l'environnement (SSECERE) de la Direction des Statistiques et des Synthèses économiques (DSSE). Elle vient en complément des publications annuelles que sont la **situation annuelle du commerce extérieur** et **l'annuaire du commerce extérieur du Burkina Faso.**

Elle propose un ensemble d'indicateurs suivis de commentaires, donnant ainsi à l'utilisateur une vue synthétique de l'évolution conjoncturelle du commerce extérieur du pays. En application des recommandations internationales, toutes les statistiques portent sur le **commerce général**.

Nous adressons nos vifs remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de cette note, notamment les services de la Direction Générale des Douanes du Burkina Faso pour la mise à disposition à temps du fichier mensuel des déclarations douanières et tous les utilisateurs des statistiques du commerce extérieur dont les contributions ont permis d'améliorer ce document.

En espérant que la présente note réponde à vos attentes, l'Institut reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Le Directeur Général

Toubou RIPAMA
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

MEMBRES DE L'EQUIPE DE REDACTION

SUPERVISEURS	
Directeur Général	Toubou **RIPAMA**
Directeur Général Adjoint	Bernard **BERE**
Directeur des Statistiques et des Synthèses économiques	Barbi **KABORE**
Chef de Service des statistiques d'entreprises, du commerce, de l'économie rurale et de l'environnement	Karim **SARA**
EQUIPE DE REDACTION	Marcel **OUEDRAOGO**
	Dansané **OUEDRAOGO**
	Dramane **CESSOUMA**
LECTEURS	Didier **KABRE**
	Ali **KABORE**
	Ibrahima **TRAORE**
	Zembendé **SIGUIBEOGO**

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AES	Alliance des Etats du Sahel
BC	Balance commerciale
CAF	Coût, Assurance, Fret
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CTCI	Classification type pour le commerce international
DSSE	Direction des statistiques et des synthèses économiques
FCFA	Franc de la Communauté financière africaine
FMI	Fonds monétaire international
FOB	Free On Board
ICE	Indice du commerce extérieur
IGE	Indice de gain à l'exportation
ILPE	Indice de Laspeyres des prix à l'exportation
ILPI	Indice de Laspeyres des prix à l'importation
ILQ	Indice de Laspeyres des quantités
ILQE	Indice de Laspeyres des quantités à l'exportation
ILQI	Indice de Laspeyres des quantités à l'importation
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
IPC	Indice des prix à la consommation
IPP	Indice de Paasche des prix
IPPE	Indice de Paasche des prix à l'exportation
IPPI	Indice de Paasche des prix à l'importation
IPQE	Indice de Paasche des quantités à l'exportation
IPQI	Indice de Paasche des quantités à l'importation
ITE	Indice des termes de l'échange
IVT	Indice des valeurs totales
NDA	Non désignés ailleurs
SH	Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises
SSECERE	Service des statistiques d'entreprises, du commerce, de l'économie rurale et de l'environnement
TC	Taux de couverture
Trim	Trimestre
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
2T25	Deuxième trimestre 2025
3T25	Troisième trimestre 2025
4T25	Quatrième trimestre 2025
1T26	Premier trimestre 2026
2T26	Deuxième trimestre 2026

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS **2**
SIGLES ET ABRÉVIATIONS **4**
SOMMAIRE **5**
LISTE DES TABLEAUX **6**
LISTE DES GRAPHIQUES **7**
RÉSUMÉ **8**
1. ÉVOLUTION DU COMMERCE EXTÉRIEUR **9**
1.1. Statistiques sur les exportations 9
1.2. Pays clients du Burkina Faso 10
1.3. Statistiques sur les importations 12
1.4. Pays fournisseurs du Burkina Faso 14
1.5. Balance commerciale et taux de couverture 16
2. INDICES DU COMMERCE EXTERIEUR **17**
2.1. Indices à l'exportation 17
2.1.1. Indice de Paasche des prix à l'exportation 17
2.1.2. Indice de Laspeyres des quantités à l'exportation 18
2.1.3. Indice des valeurs totales à l'exportation 19
2.2. Indices à l'importation 20
2.2.1. Indice de Paasche des prix à l'importation 20
2.2.2. Indice de Laspeyres des quantités à l'importation 21
2.2.3. Indice des valeurs totales à l'importation 22
3. AUTRES INDICES DU COMMERCE EXTERIEUR **24**
3.1. Indice des termes de l'échange (ITE) 24
3.2. Indice de gain à l'exportation (IGE) 25
ANNEXES **26**
AUTRES TABLEAUX ET GRAPHIQUES **29**

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Évolution des exportations en valeur et en volume 9
Tableau 1.2 : Évolution des principaux produits exportés en valeur FOB (milliards de FCFA) 10
Tableau 1.3 : Statistiques trimestrielles des exportations par pays en valeur FOB (milliards de FCFA) .. 11
Tableau 1.4 : Évolution des importations en milliards de FCFA et en milliers de tonnes 13
Tableau 1.5 : Évolution des principaux produits importés en valeur CAF (milliards de FCFA) 13
Tableau 1.6 : Statistiques trimestrielles des importations par pays : valeur CAF (milliards de FCFA) 14
Tableau 1.7 : Évolution de la balance commerciale (en milliards de FCFA) et du taux de couverture 16
Tableau 2.1 : Évolution des indices synthétiques à l'exportation, base 100 en 2022 17
Tableau 2.2 : Évolution des indices des valeurs unitaires des principaux produits à l'exportation 18
Tableau 2.3 : Évolution des indices des quantités des principaux produits à l'exportation 19
Tableau 2.4 : Évolution des indices synthétiques à l'importation base 100 en 2022 20
Tableau 2.5 : Évolution des indices des valeurs unitaires des principaux produits à l'importation 21
Tableau 2.6 : Évolution des indices des quantités des principaux produits à l'importation 22
Tableau 3.1 : Evolution d'autres indices du commerce extérieur 24

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1 : Exportations (en %) du deuxième trimestre 2026 par destination 11
Graphique 1.2 : Évolution trimestrielle de la part (en pourcentage) des exportations vers la CEDEAO, l'UEMOA et l'AES dans les exportations totales 12
Graphique 1.3 : Importations (en %) du deuxième trimestre 2026 par pays fournisseur 14
Graphique 1.4 : Évolution trimestrielle de la part (en pourcentage) des importations provenant de la CEDEAO, de l'UEMOA et de l'AES dans les importations totales 15
Graphique 1.5 : Évolution trimestrielle de la balance commerciale et du taux de couverture 16
Graphique 2.1 : Évolution trimestrielle de l'indice de Paasche des prix (IPP) à l'exportation 17
Graphique 2.2 : Évolution trimestrielle de l'indice de Laspeyres des quantités (ILQ) à l'exportation 18
Graphique 2.3 : Évolution trimestrielle de l'indice des valeurs totales (IVT) à l'exportation 19
Graphique 2.4 : Évolution trimestrielle de l'indice de Paasche des prix à l'importation..... 20
Graphique 2.5 : Évolution trimestrielle de l'indice de Laspeyres des quantités (ILQ) à l'importation 22
Graphique 2.6 : Évolution trimestrielle des indices des valeurs totales à l'importation 23
Graphique 3.1 : Évolution trimestrielle de l'indice des termes de l'échange..... 24
Graphique 3.2 : Évolution trimestrielle de l'indice de gain à l'exportation..... 25

RÉSUMÉ

La balance commerciale du Burkina Faso a enregistré un excédent commercial de 1 205,8 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2026, en baisse de 128,5 milliards de FCFA par rapport au trimestre précédent, mais en hausse de 709,0 milliards de FCFA, soit 142,7 % en glissement annuel. Cette évolution résulte d'une légère diminution des exportations (-1,4 %) combinée à une progression des importations (+9,1 %) par rapport au premier trimestre 2026. En glissement annuel, l'amélioration du solde commercial s'explique par une croissance des exportations (+50,1 %) nettement supérieure à celle des importations (+6,6 %).

Les exportations se sont établies à 2 334,4 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2026, en baisse de 1,4 % par rapport au trimestre précédent, mais en hausse de 50,1 % en glissement annuel. En volume, elles ont atteint 216,7 milliers de tonnes, soit une diminution de 21,4 % par rapport au premier trimestre 2026 et de 40,8 % par rapport au deuxième trimestre 2025.

L'or non monétaire demeure le principal produit exporté avec 93,5 % des recettes totales d'exportation. Il est suivi des fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs (2,0 %), du coton (1,7 %), des autres huiles végétales fixes (0,8 %) et des graines et fruits oléagineux (0,4 %). Ces cinq produits concentrent 98,4 % des recettes totales d'exportation du Burkina Faso.

Les Émirats Arabes Unis et la Suisse demeurent les principaux partenaires à l'exportation. Les exportations vers les Émirats Arabes Unis se sont élevées à 1 158,0 milliards de FCFA, soit 49,6 % des recettes totales d'exportation, tandis que celles destinées à la Suisse ont atteint 863,4 milliards de FCFA, représentant 37,0 % des exportations. Ensemble, ces deux pays ont concentré 86,6 % des recettes d'exportation du Burkina Faso.

Les exportations vers la CEDEAO se sont établies à 37,8 milliards de FCFA, soit 1,6 % des exportations totales. Celles à destination de l'UEMOA ont atteint 30,6 milliards de FCFA, représentant 1,3 % du total, tandis que les exportations vers les pays membres de l'AES se sont élevées à 12,5 milliards de FCFA, soit 0,5 % des exportations totales.

Concernant les importations, leur valeur s'est établie à 1 128,7 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2026, en hausse de 9,1 % par rapport au trimestre précédent et de 6,6 % en glissement annuel. Les quantités importées se sont établies à 2,7 millions de tonnes, en baisse de 3,9 % sur un trimestre et de 5,9 % par rapport à la même période de 2025.

Les produits raffinés du pétrole demeurent le principal produit importé avec 28,9 % de la valeur totale des importations. Ils sont suivis des produits médicinaux et pharmaceutiques (4,7 %), des motocycles, scooters et autres vélocipèdes (3,1 %), des voitures automobiles pour le transport des personnes (2,8 %) ainsi que des chaux, ciments et matériaux de construction fabriqués (2,7 %).

La République populaire de Chine demeure le principal fournisseur du Burkina Faso avec 269,9 milliards de FCFA d'importations, soit 23,9 % des importations totales. Elle est suivie du Ghana (14,4 %), de la Russie (13,4 %), de l'Inde (5,5 %) et de la Côte d'Ivoire (5,4 %). Les importations en provenance de la CEDEAO représentent 23,6 % des importations totales, celles de l'UEMOA 8,8 % et celles des pays membres de l'AES 0,1 %.

Le taux de couverture des importations par les exportations s'est établi à 206,8 % au deuxième trimestre 2026 contre 229,0 % au trimestre précédent, soit une baisse de 22,2 points de pourcentage. Malgré ce recul, ce niveau demeure largement supérieur à 100 %, traduisant la forte capacité des exportations à couvrir les dépenses d'importation.

Enfin, l'indice des termes de l'échange s'est établi à 238,2, en hausse de 0,8 % en glissement trimestriel et de 50,2 % en glissement annuel. L'indice de gain à l'exportation s'est établi à 133,3, en progression de 5,3 % par rapport au trimestre précédent et de 4,4 % en glissement annuel, traduisant une amélioration des gains tirés des échanges extérieurs du Burkina Faso.

1. ÉVOLUTION DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Les statistiques des échanges extérieurs du Burkina Faso indiquent une progression en glissement annuel de la valeur des exportations, portée par l'or, tandis que les volumes exportés reculent nettement au deuxième trimestre 2026.
La balance commerciale a enregistré un excédent commercial de 1 205,8 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2026, soit une baisse de 128,5 milliards de FCFA par rapport au trimestre précédent. Cette évolution du solde commercial est due à une baisse des exportations (-1,4 %) combinée à une hausse des importations (+9,1 %).
En glissement annuel, le solde commercial connaît une hausse de 709,0 milliards de FCFA. Cette amélioration s'explique par une progression des exportations (+50,1 %) nettement plus forte que celle des importations (+6,6 %) (Cf. Tableau 1.7).

1.1. Statistiques sur les exportations

Les exportations du deuxième trimestre 2026 ont enregistré une légère baisse de 1,4 % en valeur et un net recul de 21,4 % en volume par rapport au trimestre précédent. Au cours du trimestre sous revue, 216,7 milliers de tonnes de marchandises, d'une valeur de 2 334,4 milliards de FCFA, ont été exportées.
En glissement annuel, les recettes d'exportation ont augmenté de 50,1 %, tandis que le volume des marchandises exportées a diminué de 40,8 %.

Tableau 1.1 : Évolution des exportations en valeur et en volume

	Trimestres					Glissement (%)		Cumul	
	2T25	3T25	4T25	1T26	2T26	Trim	Annuel	2T25	2T26
Exportations valeur FOB (en milliards FCFA)	1 555,5	1 449,7	2 054,9	2 368,4	2 334,4	- 1,4	50,1	2 925,8	4 702,9
Exportations (en milliers de tonnes)	366,0	178,8	140,8	275,7	216,7	- 21,4	- 40,8	708,4	492,4

Source : INSD/DSSE/SSECERE

L'« or non monétaire » demeure le principal produit exporté et représente 93,5 % des recettes totales d'exportation du pays au deuxième trimestre 2026. Il est suivi des « fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs » (2,0 %), du « coton » (1,7 %), des « autres huiles végétales fixes » (0,8 %) et des « graines et fruits oléagineux » (0,4 %). Ces cinq (5) produits concentrent 98,4 % des recettes totales d'exportation.

Par rapport au trimestre précédent, les recettes d'exportation de l'or non monétaire ont augmenté de 36,1 milliards de FCFA, soit une hausse de 1,7 %. Les recettes d'exportation des « fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs » sont passées de 27,1 milliards de FCFA au premier trimestre 2026 à 46,4 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2026, soit une progression de 19,3 milliards de FCFA (+71,3 %). En revanche, les recettes d'exportation du « coton » ont diminué de 47,4 milliards de FCFA, passant de 88,1 milliards de FCFA à 40,7 milliards de FCFA, soit une baisse de 53,8 %. Les recettes des « autres huiles végétales fixes » ont légèrement progressé, passant de 17,2 milliards de FCFA à 17,7 milliards de FCFA, soit une hausse de 3,1 %. Quant aux « graines et fruits oléagineux », leurs recettes sont passées de 17,4 milliards de FCFA à 9,7 milliards de FCFA, soit une baisse de 44,3 %.

En glissement annuel, les recettes d'exportation de l'or non monétaire ont progressé de 61,4 %, passant de 1 352,4 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2025 à 2 182,6 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2026. Les recettes du « coton » ont augmenté de 45,8 %, passant de 27,9 milliards de FCFA à 40,7 milliards de FCFA. Celles des « autres huiles végétales fixes » se sont accrues de 69,2 %, passant de 10,5 milliards de FCFA à 17,7 milliards de FCFA. Les recettes des « graines et fruits oléagineux » ont enregistré une hausse de 6,1 %, passant de 9,1 milliards de FCFA à 9,7 milliards de FCFA. En revanche, les recettes d'exportation des « fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs » ont diminué de 56,1 % par rapport au deuxième trimestre 2025.

Tableau 1.2 : permet d'apprécier les niveaux des dix (10) principaux produits exportés et d'observer leurs fluctuations.

Tableau 1.2 : Évolution des principaux produits exportés en valeur FOB (milliards de FCFA)

Code CTCI	Produits	Trimestres					Glissement (%)		Cumul	
		2T25	3T25	4T25	1T26	2T26	Trim	Annuel	2T25	2T26
971	Or, non monétaire	*1 352,4*	*1 354,1*	*1 989,9*	*2 146,5*	*2 182,6*	*1,7*	*61,4*	*2 538,2*	*4 329,0*
057	Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs	*105,8*	*34,9*	*6,7*	*27,1*	*46,4*	*71,3*	*- 56,1*	*131,4*	*73,6*
263	Coton	*27,9*	*11,4*	*2,7*	*88,1*	*40,7*	*- 53,8*	*45,8*	*81,8*	*128,8*
424	Autres huiles végétales fixes	*10,5*	*7,7*	*12,0*	*17,2*	*17,7*	*3,1*	*69,2*	*20,2*	*34,9*
222	Graines et fruits oléagineux, même concassés, servant à extraire l'huile	*9,1*	*1,6*	*5,5*	*17,4*	*9,7*	*- 44,3*	*6,1*	*53,9*	*27,1*
334	Produits raffinés du pétrole	*5,4*	*7,2*	*7,2*	*9,4*	*4,7*	*- 50,4*	*- 14,0*	*8,8*	*14,1*
081	Nourritures destinées aux animaux (à l'exception des céréales non moulues)	*1,9*	*0,2*	*0,6*	*1,9*	*3,8*	*98,5*	*103,2*	*4,3*	*5,8*
723	Appareils et matériels de génie civil et de construction, et leurs pièces	*6,3*	*2,8*	*0,5*	*0,2*	*3,7*	*1 836,2*	*- 41,1*	*12,6*	*3,9*
782	Voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des marchandises	*7,1*	*3,8*	*1,0*	*1,0*	*2,8*	*179,3*	*- 60,7*	*10,2*	*3,8*
681	Argent, platine et autres métaux de la mine du platine	*0,8*	*0,9*	*1,1*	*2,4*	*2,7*	*15,2*	*236,0*	*1,7*	*5,1*

Source : INSD/DSSE/SSECERE

1.2. Pays clients du Burkina Faso

Au cours du deuxième trimestre 2026, les deux (2) principaux pays destinataires des exportations burkinabè demeurent les Émirats Arabes Unis et la Suisse.

Les Émirats Arabes Unis restent la principale destination des exportations burkinabè avec 1 158,0 milliards de FCFA d'achats. En effet, 49,6 % des recettes d'exportation du pays proviennent de ce partenaire, principalement grâce à l'exportation de volumes importants d'or non monétaire (15,1 tonnes) d'une valeur de 1 150,0 milliards FCFA.

La Suisse occupe le second rang avec 863,4 milliards de FCFA, soit 37,0 % des recettes totales d'exportation. Les exportations à destination de la Suisse sont composées principalement de l'or non monétaire (10,9 tonnes) d'une valeur de 839,9 milliards FCFA, représentant 97,3 % de leurs achats. Ainsi, les exportations à destination de ces deux partenaires ont généré 86,6 % de la valeur totale des exportations du Burkina Faso au deuxième trimestre 2026.

Par rapport au trimestre précédent, les recettes d'exportation à destination des Émirats Arabes Unis ont progressé de 3,4 %, passant de 1 120,2 milliards de FCFA à 1 158,0 milliards de FCFA. En revanche, les exportations vers la Suisse ont reculé de 7,2 %, passant de 930,9 milliards de FCFA à 863,4 milliards de FCFA.

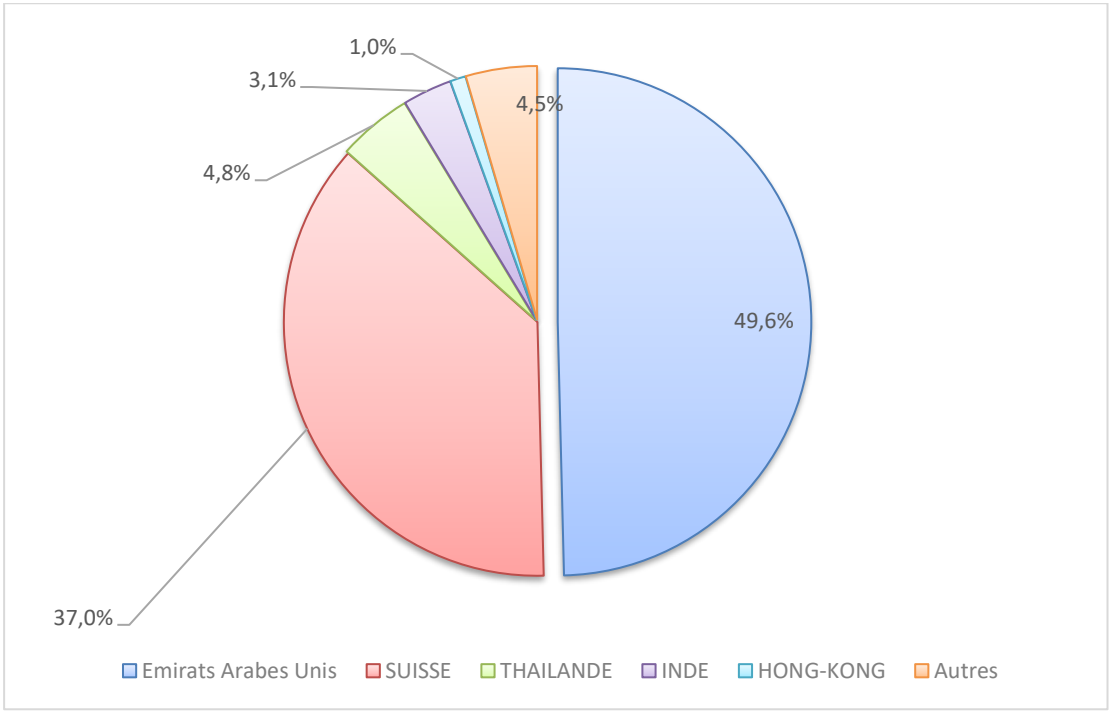
En glissement annuel, les recettes d'exportation à destination des Émirats Arabes Unis se sont accrues de 40,6 %, passant de 823,8 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2025 à 1 158,0 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2026. Celles réalisées avec la Suisse ont augmenté de 57,8 %, passant de 547,1 milliards de FCFA à 863,4 milliards de FCFA sur la même période.

Tableau 1.3 : Statistiques trimestrielles des exportations par pays en valeur FOB (milliards de FCFA)

	Trimestres					Glissement (%)		Cumul	
	2T25	3T25	4T25	1T26	2T26	Trim	Annuel	2T25	2T26
ÉMIRATS ARABES UNIS	*823,8*	*799,9*	*1 122,1*	*1 120,2*	*1 158,0*	*3,4*	*40,6*	*1 435,4*	*2 278,2*
SUISSE	*547,1*	*537,7*	*806,5*	*930,9*	*863,4*	*- 7,2*	*57,8*	*1 126,4*	*1 794,3*
THAILANDE	*0,0*	*-*	*-*	*68,6*	*111,0*	*61,8*	*-*	*0,0*	*179,6*
INDE	*16,0*	*25,0*	*69,0*	*66,9*	*73,2*	*9,3*	*356,1*	*20,5*	*140,1*
HONG-KONG	*-*	*-*	*0,0*	*14,0*	*23,0*	*64,7*	*-*	*0,0*	*36,9*
GHANA	*44,1*	*14,2*	*7,8*	*12,0*	*18,7*	*55,6*	*- 57,6*	*73,9*	*30,7*
SINGAPOUR	*13,1*	*2,9*	*2,1*	*35,4*	*14,7*	*- 58,3*	*12,7*	*35,2*	*50,1*
MALI	*13,1*	*18,7*	*8,5*	*11,4*	*10,3*	*- 9,9*	*- 21,3*	*25,8*	*21,7*
ÎLE MAURICE	*3,5*	*0,1*	*-*	*5,6*	*9,5*	*67,6*	*171,4*	*5,8*	*15,1*
FRANCE	*6,5*	*6,8*	*4,1*	*41,0*	*8,1*	*- 80,1*	*24,5*	*13,9*	*49,1*

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Graphique 1.1 : Exportations (en %) du deuxième trimestre 2026 par destination



Source : INSD/DSSE/SSECERE

Au cours de la période sous revue, les exportations du Burkina Faso vers la CEDEAO se sont établies à 37,8 milliards de FCFA, soit 1,6 % des exportations totales. Elles enregistrent une

hausse de 27,5 % par rapport au trimestre précédent. Les principaux produits exportés vers cet espace sont les « fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs » (39,6 %), les « autres huiles végétales fixes » (10,6 %), les « appareils et matériels de génie civil et de construction » (9,0 %), les « voitures automobiles pour le transport des marchandises » (7,0 %), les « animaux vivants destinés à l'alimentation humaine » (4,2 %) et les « nourritures destinées aux animaux » (3,6 %).

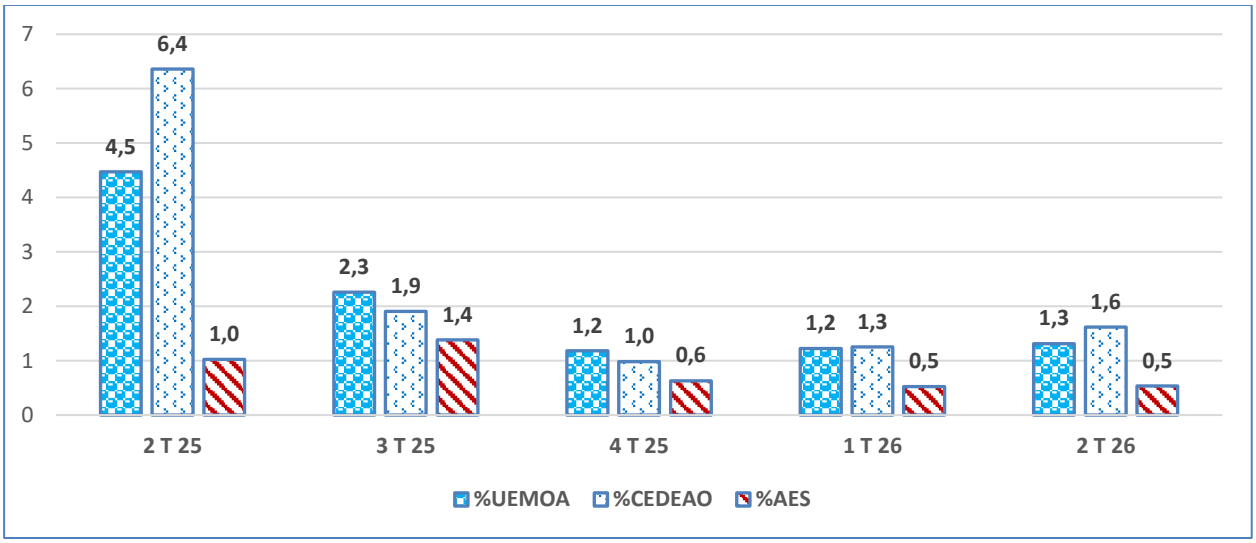
Les exportations vers la CEDEAO sont principalement orientées vers le Ghana, qui concentre 49,5 % des recettes d'exportation à destination de cet espace. Il est suivi du Togo (19,4 %), du Sénégal (15,7 %), de la Côte d'Ivoire (12,5 %) et de la Guinée (2,4 %).

Les exportations à destination de l'UEMOA ont représenté 1,3 % des exportations totales du pays. Elles sont passées de 29,0 milliards de FCFA au premier trimestre 2026 à 30,6 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2026, soit une hausse de 5,6 %. Les principaux produits exportés vers cet espace sont les « fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs » (15,0 %), les « produits raffinés du pétrole » (14,9 %), les « nourritures destinées aux animaux » (9,8 %), les « voitures automobiles pour le transport des marchandises » (6,7 %), les « appareils et matériels de génie civil et de construction » (6,1 %), les « équipements mécaniques de manutention » (5,4 %) et les « boissons non alcooliques » (5,1 %).

Au cours du trimestre sous revue, le Mali demeure la première destination des marchandises burkinabè au sein de l'UEMOA, avec 33,6 % des recettes d'exportation vers cet espace. Il est suivi du Togo (24,0 %), du Sénégal (19,4 %), de la Côte d'Ivoire (15,5 %), du Niger (7,2 %) et du Bénin (0,3 %).

Au deuxième trimestre 2026, les exportations vers les pays membres de l'Alliance des États du Sahel (AES) se sont élevées à 12,5 milliards de FCFA, soit 0,5 % des exportations totales. Elles ont enregistré une légère hausse de 0,4 % par rapport au trimestre précédent. Les exportations à destination de cet espace sont composées essentiellement des « produits raffinés du pétrole » (36,6 %), des « nourritures destinées aux animaux » (13,8 %), des « produits médicinaux et pharmaceutiques » (6,6 %), des « boissons non alcooliques » (5,7 %), des « autres produits chimiques inorganiques » (5,3 %), des « tabacs fabriqués » (3,6 %), des « huiles végétales fixes, douces, brutes, épurées ou raffinées » (2,7 %) et des « équipements mécaniques de manutention » (2,5 %).

Graphique 1.2 : Évolution trimestrielle de la part (en pourcentage) des exportations vers la CEDEAO, l'UEMOA et l'AES dans les exportations totales



Source : INSD/DSSE/SSECERE

1.3. Statistiques sur les importations

Globalement, la valeur des importations a enregistré une hausse de 9,1 % au deuxième trimestre 2026 par rapport au trimestre précédent. Au cours de la période sous revue, 2,7 millions de tonnes de marchandises, d'une valeur de 1 128,7 milliards de FCFA, ont été importées. En glissement annuel, la valeur des importations affiche une progression de 6,6 %.
Quant aux quantités importées, elles ont diminué de 3,9 % par rapport au premier trimestre 2026. En glissement annuel, elles enregistrent également une baisse de 5,9 %, traduisant une diminution des volumes importés par rapport au deuxième trimestre 2025.

Tableau 1.4 : Évolution des importations en milliards de FCFA et en milliers de tonnes

	Trimestres					Glissement (%)		Cumul	
	2T25	3T25	4T25	1T26	2T26	Trim	Annuel	2T25	2T26
Importations en valeur CAF (en milliards de FCFA)	1 058,7	1 126,3	1 135,9	1 034,2	1 128,7	9,1	6,6	2 027,9	2 162,9
Importations en volume (en milliers de tonnes)	2 819,2	2 766,2	3 003,1	2 758,1	2 651,6	- 3,9	- 5,9	5 239,9	5 409,7

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Les « produits raffinés du pétrole » constituent le principal produit d'importation au deuxième trimestre 2026 avec 28,9 % de la valeur totale des importations. Ils sont suivis des « produits médicinaux et pharmaceutiques » (4,7 %), des « motocycles, scooters et autres vélocipèdes avec ou sans moteur » (3,1 %), des « voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des personnes » (2,8 %) et des « chaux, ciments et matériaux de construction fabriqués » (2,7 %). La hausse trimestrielle de la valeur des importations s'explique principalement par l'augmentation des importations de plusieurs produits, notamment les « produits médicinaux et pharmaceutiques » (+45,9 %), les « voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des marchandises » (+41,0 %), les « motocycles, scooters et autres vélocipèdes avec ou sans moteur » (+33,4 %), les « gaz naturel et gaz manufacturé » (+27,2 %), les « chaux, ciments et matériaux de construction fabriqués » (+12,5 %) et les « produits raffinés du pétrole » (+11,3 %).
En glissement annuel, les importations en valeur des « produits raffinés du pétrole » ont progressé de 5,1 %. Celles des « produits médicinaux et pharmaceutiques » de 12,2 %, celles des « motocycles, scooters et autres vélocipèdes avec ou sans moteur » de 121,2 %, celles des « voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des personnes » de 28,3 %, celles des « voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des marchandises », du « gaz naturel et gaz manufacturé » et du « riz » ont augmenté respectivement de 38,2 %, 50,5 % et 11,1 %.

Tableau 1.5 : Évolution des principaux produits importés en valeur CAF (milliards de FCFA)

Code CTCI	Produits	Trimestres					Glissement (%)		Cumul	
		2T25	3T25	4T25	1T26	2T26	Trim	Annuel	2T25	2T26
334	*Produits raffinés du pétrole*	*310,0*	*328,0*	*317,6*	*292,8*	*326,0*	*11,3*	*5,1*	*576,7*	*618,7*
541	*Produits médicinaux et pharmaceutiques*	*47,7*	*40,7*	*43,7*	*36,7*	*53,5*	*45,9*	*12,2*	*89,2*	*90,1*
785	*Motocycles, scooters et autres vélocipèdes avec ou sans moteur*	*15,9*	*27,0*	*30,6*	*26,4*	*35,2*	*33,4*	*121,2*	*32,1*	*61,6*
781	*Voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des personnes*	*24,5*	*24,0*	*32,4*	*31,4*	*31,4*	*0,0*	*28,3*	*52,5*	*62,9*
661	*Chaux, ciments et matériaux de construction fabriqués*	*38,2*	*29,4*	*33,3*	*27,5*	*31,0*	*12,5*	*- 18,9*	*65,4*	*58,5*
782	*Voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des marchandises*	*22,0*	*34,8*	*20,6*	*21,5*	*30,3*	*41,0*	*38,2*	*30,9*	*51,8*
341	*Gaz naturel et gaz manufacturé*	*16,5*	*17,9*	*19,5*	*19,5*	*24,8*	*27,2*	*50,5*	*36,8*	*44,3*
042	*Riz*	*20,1*	*20,8*	*21,8*	*21,6*	*22,4*	*3,6*	*11,1*	*44,9*	*44,0*
674	*Larges plats et tôles en fer ou en acier*	*8,1*	*12,5*	*18,8*	*20,2*	*18,2*	*- 9,6*	*125,2*	*20,7*	*38,4*
351	*Energie électrique*	*30,6*	*26,9*	*19,1*	*19,2*	*18,2*	*- 5,4*	*- 40,5*	*44,9*	*37,4*

Source : INSD/DSSE/SSECERE

1.4. Pays fournisseurs du Burkina Faso

La République populaire de Chine demeure le principal fournisseur du Burkina Faso au deuxième trimestre 2026. Le Burkina Faso a importé de ce pays 269,9 milliards de FCFA de marchandises, soit 23,9 % des importations totales. Comparativement au premier trimestre 2026, les importations en provenance de la Chine ont progressé de 7,0 %. Elles sont composées essentiellement de « voitures automobiles pour le transport des marchandises » (6,3 %), de « larges plats et tôles en fer ou en acier » (5,4 %), de « barres et profilés en fer ou en acier » (5,2 %), de « produits désinfectants, insecticides, fongicides, herbicides et anti-rongeurs » (4,1 %), ainsi que « d'autres machines et appareils électriques » (3,6 %).
La Chine est suivie du Ghana, avec 162,4 milliards de FCFA d'importations, soit 14,4 % des importations totales, puis de la Russie (13,4 %), de l'Inde (5,5 %) et de la Côte d'Ivoire (5,4 %). À eux seuls, ces cinq partenaires concentrent 62,5 % des importations du Burkina Faso au deuxième trimestre 2026, ce qui met en évidence une forte concentration géographique des approvisionnements extérieurs du pays.

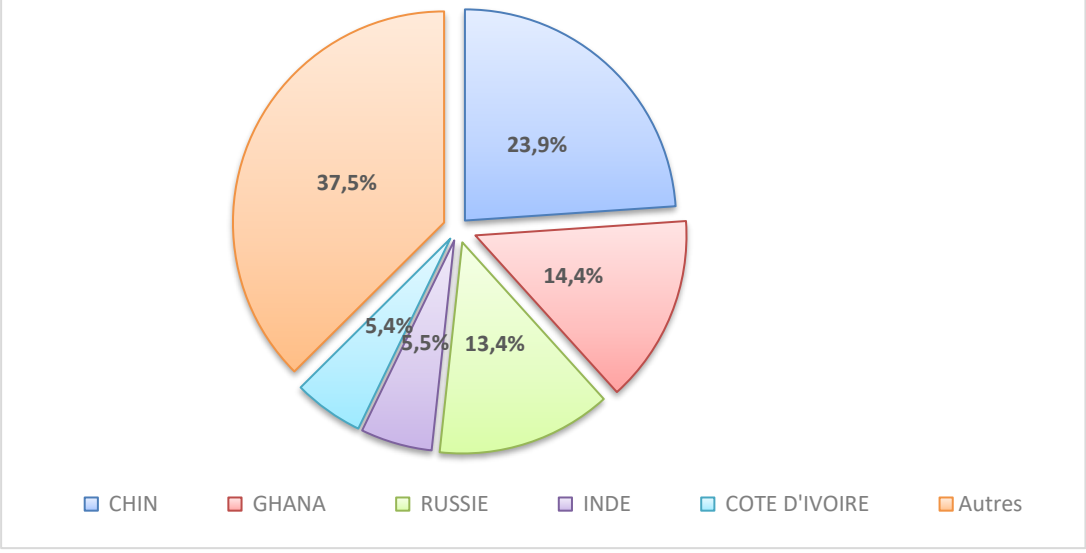
Tableau 1.6 : Statistiques trimestrielles des importations par pays : valeur CAF (milliards de FCFA)

	Trimestres					Glissement (%)		Cumul	
	2T25	3T25	4T25	1T26	2T26	Trim	Annuel	2T25	2T26
CHINE	190,9	210,7	264,3	252,3	269,9	7,0	41,4	381,9	522,3
GHANA	96,9	86,5	113,5	117,1	162,4	38,8	67,7	175,1	279,5
RUSSIE	128,7	156,8	157,7	91,4	151,3	65,5	17,5	222,9	242,7
INDE	52,6	59,2	59,7	47,7	61,8	29,6	17,4	108,0	109,4
COTE D'IVOIRE	118,3	149,1	101,0	115,1	60,5	- 47,4	- 48,8	237,4	175,6
FRANCE	34,7	40,8	49,6	31,5	44,8	42,5	29,2	71,0	76,3
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	39,9	38,7	40,8	30,3	30,8	1,5	- 22,9	86,9	61,1
JAPON	23,0	18,5	20,1	25,4	29,5	15,8	28,4	43,1	54,9
TURQUIE	7,9	12,0	8,1	15,5	22,9	47,7	191,6	22,1	38,4
VIETNAM	27,8	19,5	18,1	11,2	22,2	97,5	- 20,3	48,8	33,4

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Dans le top 10 des partenaires fournisseurs du Burkina Faso au cours du deuxième trimestre 2026, présenté dans le tableau 1.6 ci-dessus, tous les continents sont représentés, exception faite de l'Océanie.

Graphique 1.3 : Importations (en %) du deuxième trimestre 2026 par pays fournisseur



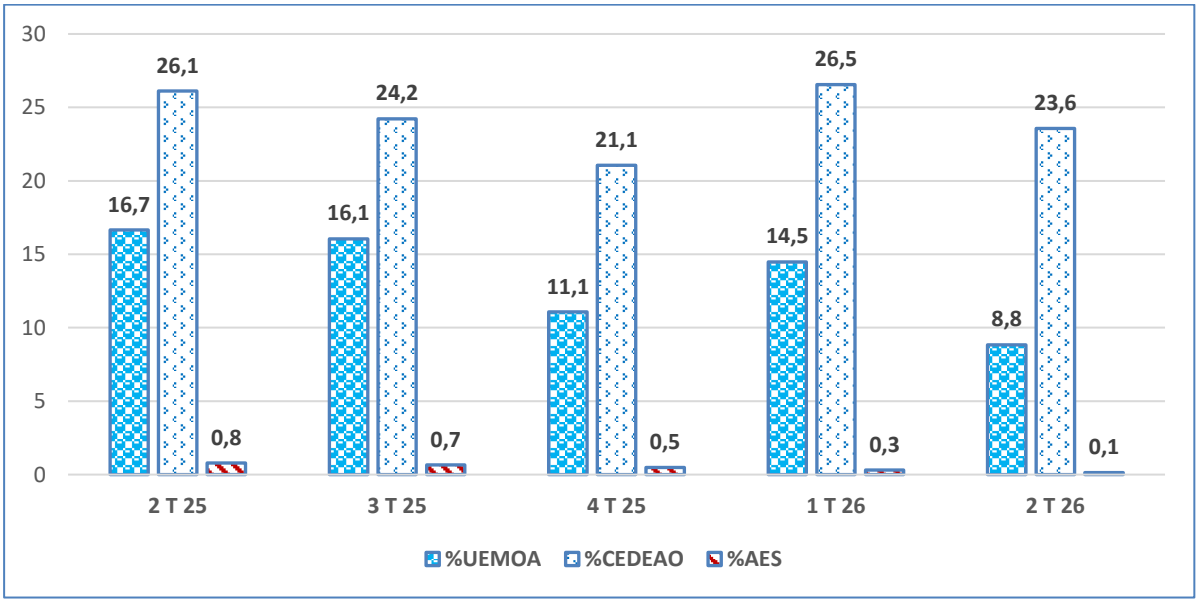
Source : INSD/DSSE/SSECERE

Les importations en provenance des pays membres de la CEDEAO se sont établies à 266,1 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2026, soit 23,6 % des importations totales du Burkina Faso. Elles ont enregistré une baisse de 3,1 % par rapport au trimestre précédent et de 3,8 % en glissement annuel. Les principaux produits importés de cet espace sont les « produits raffinés du pétrole » (51,6 %). Ils sont suivis de « l'énergie électrique » (6,8 %), du « gaz naturel et gaz manufacturé » (4,0 %), des « chaux, ciments et matériaux de construction fabriqués » (3,3 %) ainsi que des « produits et préparations alimentaires » (2,9 %). Le Ghana demeure le principal fournisseur du Burkina Faso au sein de la CEDEAO, avec 61,0 % des importations provenant de cet espace. Il est suivi de la Côte d'Ivoire (22,8 %), du Sénégal (8,2 %), du Togo (5,6 %), du Gambie (1,3 %) et du Bénin (0,3 %).

Les importations en provenance des pays membres de l'UEMOA se sont élevées à 99,7 milliards de FCFA, représentant 8,8 % des importations totales. Elles ont diminué de 33,4 % par rapport au premier trimestre 2026, où elles s'établissaient à 149,8 milliards de FCFA. La Côte d'Ivoire demeure le principal fournisseur du Burkina Faso dans cet espace, avec 60,7 % des importations en provenance de l'UEMOA. Les principaux produits importés de la Côte d'Ivoire sont les « produits raffinés du pétrole » (23,1 %), les « tabacs fabriqués » (13,4 %), les « produits et préparations alimentaires » (9,9 %), les « chaux, ciments et matériaux de construction fabriqués » (7,1 %) ainsi que « l'énergie électrique » (6,4 %). Elle est suivie du Sénégal (21,7 %), du Togo (15,0 %), du Mali (1,0 %), du Bénin (0,9 %) et du Niger (0,7 %).

Au deuxième trimestre 2026, les importations en provenance des pays membres de l'Alliance des États du Sahel (AES) se sont chiffrées à 1,6 milliard de FCFA, soit 0,1 % des importations totales. Elles ont reculé de 49,8 % par rapport au trimestre précédent et de 80,4 % en glissement annuel. Les importations en provenance de cet espace sont composées essentiellement des « produits médicinaux et pharmaceutiques » (45,3 %), des « produits et préparations chimiques, nda » (10,9 %), des « animaux vivants pour l'alimentation humaine » (10,8 %), des « produits raffinés du pétrole » (4,5 %) ainsi que des « chaux, ciments et matériaux de construction fabriqués » (2,7 %).

Graphique 1.4 : Évolution trimestrielle de la part (en pourcentage) des importations provenant de la CEDEAO, de l'UEMOA et de l'AES dans les importations totales



Source : INSD/DSSE/SSECERE

1.5. Balance commerciale et taux de couverture

La balance commerciale du Burkina Faso est ressortie excédentaire au deuxième trimestre 2026, enregistrant un excédent commercial de 1 205,8 milliards de FCFA contre 1 334,3 milliards de FCFA au trimestre précédent. Cet excédent s'est ainsi contracté de 128,5 milliards de FCFA, sous l'effet combiné d'une baisse des exportations de 34,0 milliards de FCFA et d'une hausse des importations de 94,5 milliards de FCFA.

En glissement annuel, la balance commerciale s'est toutefois améliorée de 709,0 milliards de FCFA (soit +142,7 %), passant de 496,8 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2025 à 1 205,8 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2026.

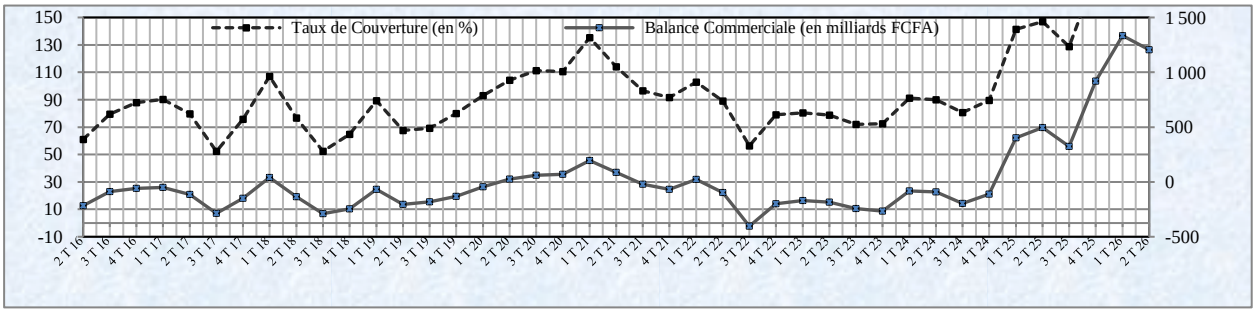
Le taux de couverture des dépenses d'importation par les recettes d'exportation a diminué au deuxième trimestre 2026. Il est passé de 229,0 % au premier trimestre 2026 à 206,8 % au deuxième trimestre 2026, soit une baisse de 22,2 points de pourcentage. Ce niveau, toujours largement supérieur à 100 %, traduit une capacité des exportations à couvrir les dépenses d'importation du pays.

Tableau 1.7 : Évolution de la balance commerciale (en milliards de FCFA) et du taux de couverture

	Trimestres					Glissement (%)		Cumul	
	2T25	3T25	4T25	1T26	2T26	Trim	Annuel	2T25	2T26
Exportations FOB	1 555,5	1 449,7	2 054,9	2 368,4	2 334,4	- 1,4	50,1	2 925,8	4 702,9
Importations CAF	1 058,7	1 126,3	1 135,9	1 034,2	1 128,7	9,1	6,6	2 027,9	2 162,9
BC	496,8	323,5	919,0	1 334,3	1 205,8	- 9,6	142,7	897,9	2 540,0
TC (%)	146,9	128,7	180,9	229,0	206,8	-22,2 pts	+59,9 pts	144,3	217,4

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Graphique 1.5 : Évolution trimestrielle de la balance commerciale et du taux de couverture



Source : INSD/DSSE/SSECERE

2. INDICES DU COMMERCE EXTERIEUR

Les indices du commerce extérieur sont des indicateurs économiques qui traduisent les performances et les évolutions du commerce extérieur du pays. Ils permettent d'évaluer les échanges de biens entre le pays et le reste du monde. Ces indices fournissent des informations qui permettent de déceler les changements intervenus dans les exportations et les importations.

2.1. Indices à l'exportation

Les indices à l'exportation analysés dans cette section sont : l'indice de Paasche des prix, l'indice de Laspeyres des quantités et l'indice des valeurs totales. Ces indices synthétiques sont calculés à partir des indices élémentaires des différents produits à chaque période (un tableau détaillé des indices par produit figure en annexe).

Tableau 2.1 : Évolution des indices synthétiques à l'exportation, base 100 en 2022

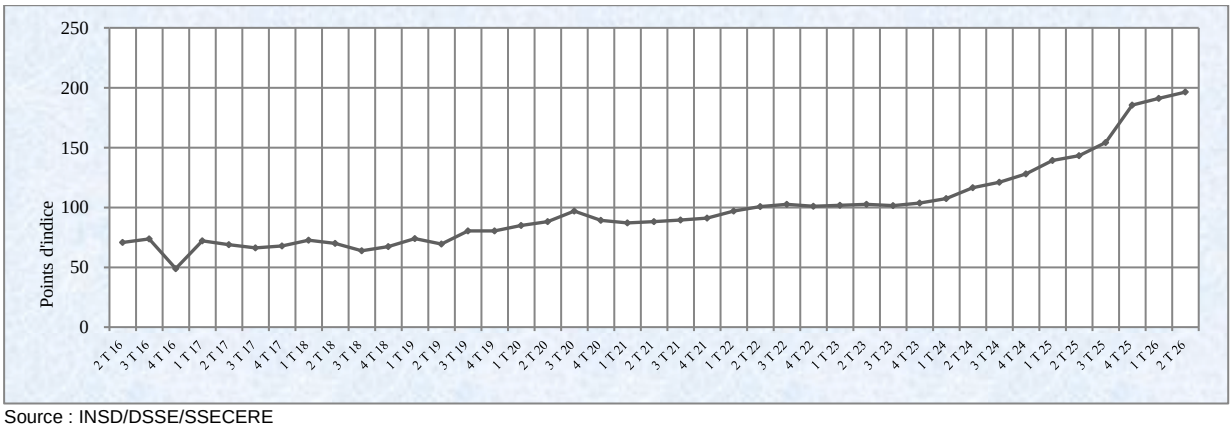
	Trimestres					Glissement (%)	
	2T25	3T25	4T25	1T26	2T26	Trim	Annuel
Indice de Paasche des prix	*143,2*	*154,1*	*185,5*	*191,1*	*196,3*	*2,8*	*37,1*
Indice de Laspeyres des quantités	*155,0*	*134,1*	*158,0*	*177,1*	*169,8*	*- 4,1*	*9,6*
Indice des valeurs totales	*222,0*	*206,7*	*293,0*	*338,4*	*333,4*	*- 1,5*	*50,2*

Source : INSD/DSSE/SSECERE

2.1.1. Indice de Paasche des prix à l'exportation

L'indice de Paasche des prix à l'exportation du Burkina Faso a enregistré une hausse de 2,8 % en glissement trimestriel et de 37,1 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2026. Cette progression est principalement portée par la légère augmentation de l'indice des valeurs unitaires de l'or non monétaire (+0,2 %), principal produit d'exportation du Burkina Faso, ainsi que par les fortes hausses enregistrées pour les « appareils et matériels de génie civil et de construction, et leurs pièces » (+932,3 %), les « voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des marchandises » (+172,3 %) et les fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs (+12,0 %).
En glissement annuel, la progression de l'indice est principalement imputable à la hausse des indices des valeurs unitaires de l'« argent, platine et autres métaux de la mine du platine » (+129,7 %), de l'« or non monétaire » (+33,6 %), des « graines et fruits oléagineux, même concassés, servant à extraire l'huile » (+29,0 %), des « nourritures destinées aux animaux » (+13,1 %) ainsi que des fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs (+9,6 %).

Graphique 2.1 : Évolution trimestrielle de l'indice de Paasche des prix (IPP) à l'exportation



Source : INSD/DSSE/SSECERE

L'évolution des indices des valeurs unitaires des principaux produits s'observe dans le Tableau 2.2 : ci-après.

Tableau 2.2 : Évolution des indices des valeurs unitaires des principaux produits à l'exportation

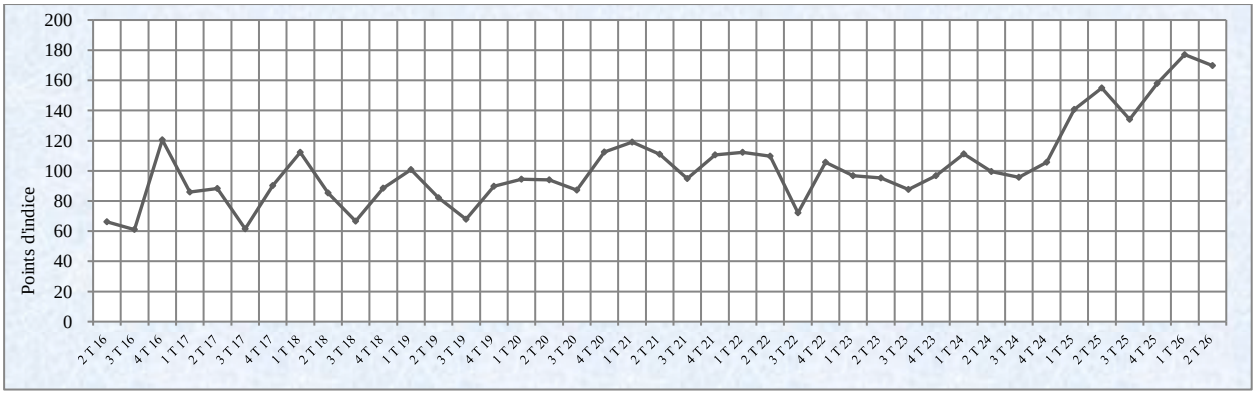
Code CTCI	Libellés	Base 2022	Trimestres					Glissement (%)	
			2T25	3T25	4T25	1T26	2T26	Trim	Annuel
971	Or, non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentrés d'or)	100	158,6	159,0	189,5	211,5	211,9	0,2	33,6
057	Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs	100	73,3	126,6	523,5	71,7	80,4	12,0	9,6
263	Coton	100	97,5	81,9	79,4	87,4	85,8	- 1,9	- 12,0
424	Autres huiles végétales fixes	100	165,4	118,3	136,7	169,9	156,7	- 7,7	- 5,2
222	Graines et fruits oléagineux, même concassés, servant à extraire l'huile	100	90,5	65,1	100,8	123,3	116,8	- 5,3	29,0
334	Produits raffinés du pétrole	100	99,5	96,4	97,2	94,0	85,0	- 9,6	- 14,5
081	Nourritures destinées aux animaux (à l'exception des céréales non moulues)	100	129,2	37,2	68,7	162,3	146,1	- 10,0	13,1
723	Appareils et matériels de génie civil et de construction, et leurs pièces	100	186,4	110,6	60,3	15,6	161,4	932,3	- 13,4
782	Voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des marchandises	100	124,6	104,0	23,4	45,4	123,5	172,3	- 0,8
681	Argent, platine et autres métaux de la mine du platine	100	145,4	158,6	229,3	423,1	334,1	- 21,0	129,7

Source : INSD/DSSE/SSECERE

2.1.2. Indice de Laspeyres des quantités à l'exportation

L'indice de Laspeyres des quantités des produits exportés a enregistré une baisse de 4,1 % en glissement trimestriel et une hausse de 9,6 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2026. Le recul observé au cours du trimestre s'explique principalement par la diminution des quantités exportées de plusieurs produits, notamment le coton (-52,9 %), les « produits raffinés du pétrole » (-45,2 %) et les « graines et fruits oléagineux, même concassés, servant à extraire l'huile » (-41,1 %). Cette évolution a toutefois été atténuée par la progression des quantités exportées des « nourritures destinées aux animaux » (+120,5 %), des « appareils et matériels de génie civil et de construction, et leurs pièces » (+87,6 %), des fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs (+52,9 %), de l'« argent, platine et autres métaux de la mine du platine » (+45,9 %), des « autres huiles végétales fixes » (+11,8 %), des « voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des marchandises » (+2,6 %) ainsi que de l'« or non monétaire » (+1,5 %).
En glissement annuel, la progression de l'indice est principalement imputable à la hausse des quantités exportées des « nourritures destinées aux animaux » (+79,6 %), des « autres huiles végétales fixes » (+78,5 %), du coton (+65,6 %), de l'« argent, platine et autres métaux de la mine du platine » (+46,3 %), de l'« or non monétaire » (+20,8 %) ainsi que des « produits raffinés du pétrole » (+0,6 %).

Graphique 2.2 : Évolution trimestrielle de l'indice de Laspeyres des quantités (ILQ) à l'exportation



Source : INSD/DSSE/SSECERE

L'évolution des indices des quantités des autres produits s'observe dans le Tableau 2.3 :

Tableau 2.3 : Évolution des indices des quantités des principaux produits à l'exportation

Code CTCI	Libellés	Base 2022	Trimestres					Glissement (%)	
			2T25	3T25	4T25	1T26	2T26	Trim	Annuel
971	Or, non monétaire	100	162,5	162,2	200,2	193,3	196,3	1,5	20,8
057	Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs	100	513,2	98,0	4,6	134,5	205,6	52,9	- 59,9
263	Coton	100	38,7	18,9	4,6	136,2	64,1	- 52,9	65,6
424	Autres huiles végétales fixes	100	159,5	163,4	221,1	254,8	284,7	11,8	78,5
222	Graines et fruits oléagineux, même concassés, servant à extraire l'huile	100	82,1	20,0	44,4	114,7	67,5	- 41,1	- 17,8
334	Produits raffinés du pétrole	100	109,2	148,7	148,5	200,4	109,9	- 45,2	0,6
081	Nourritures destinées aux animaux	100	84,0	32,3	50,4	68,4	150,8	120,5	79,6
723	Appareils et matériels de génie civil et de construction, et leurs pièces	100	117,6	90,0	31,8	42,7	80,0	87,6	- 32,0
782	Voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des marchandises	100	259,8	166,7	199,1	100,3	102,9	2,6	- 60,4
681	Argent, platine et autres métaux de la mine du platine	100	69,6	67,7	58,7	69,8	101,8	45,9	46,3

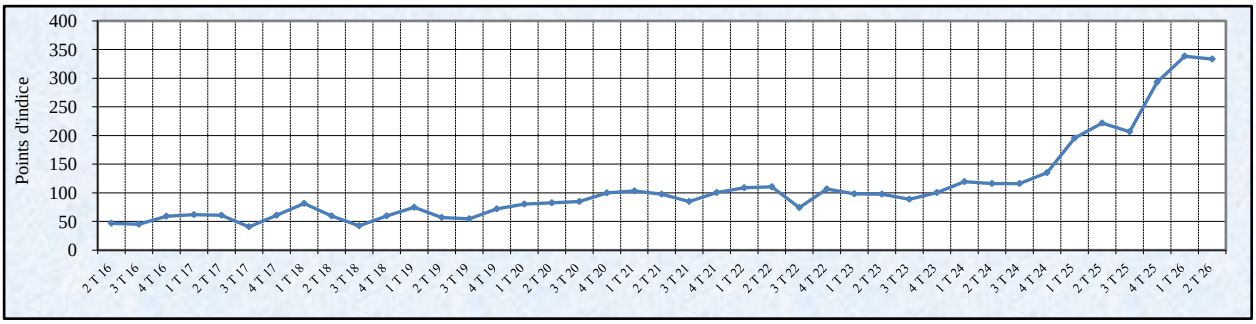
Source : INSD/DSSE/SSECERE

2.1.3. Indice des valeurs totales à l'exportation

L'évolution de l'indice des valeurs totales résulte de la combinaison des variations des indices des prix et des quantités à l'exportation. Au deuxième trimestre 2026, l'indice des valeurs totales à l'exportation a enregistré une baisse de 1,5 % en glissement trimestriel. Ce repli s'explique par la diminution de l'indice des quantités de 4,1 %, qui a plus que compensé la hausse de l'indice des prix de 2,8 % observée au cours de la période.

En glissement annuel, l'indice des valeurs totales a progressé de 50,2 %, sous l'effet conjugué de la hausse de l'indice des prix de 37,1 % et de celle de l'indice des quantités de 9,6 %. Cette évolution traduit une nette amélioration de la valeur des exportations du Burkina Faso par rapport au deuxième trimestre 2025, principalement soutenue par le maintien de niveaux élevés des prix des principaux produits exportés, en particulier l'or, malgré le repli du tonnage exporté.

Graphique 2.3 : Évolution trimestrielle de l'indice des valeurs totales (IVT) à l'exportation



Source : INSD/DSSE/SSECERE

2.2. Indices à l'importation

Les évolutions des indices à l'importation sont présentées dans cette section afin de mettre en évidence les principaux changements conjoncturels observés dans les importations du Burkina Faso. Le deuxième trimestre 2026 est marqué par une hausse de l'indice des prix à l'importation, de l'indice des quantités importées ainsi que de l'indice des valeurs totales par rapport au trimestre précédent.
En glissement annuel, l'indice des prix à l'importation enregistre une baisse, tandis que les indices des quantités et des valeurs totales poursuivent leur progression.

Tableau 2.4 : Évolution des indices synthétiques à l'importation base 100 en 2022

	Trimestres					Glissement (%)	
	2T25	3T25	4T25	1T26	2T26	Trim	Annuel
Indice de Paasche des prix (IPP)	90,3	88,5	84,9	80,9	82,4	1,9	- 8,8
Indice de Laspeyres des quantités (ILQ)	132,5	144,3	153,0	145,6	156,6	7,5	18,2
Indice des valeurs totales (IVT)	119,7	127,7	129,9	117,8	129,1	9,6	7,9

Source : INSD/DSSE/SSECERE

2.2.1. Indice de Paasche des prix à l'importation

L'indice de Paasche des prix à l'importation a enregistré une hausse de 1,9 % en glissement trimestriel au deuxième trimestre 2026. Cette évolution est principalement imputable à la progression des indices des valeurs unitaires à l'importation de plusieurs produits, notamment les « chaux, ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre) » (+25,8 %), les « voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des marchandises » (+21,5 %), le « gaz naturel et gaz manufacturé » (+18,3 %), les « motocycles, scooters et autres vélocipèdes avec ou sans moteur » (+17,1 %), les « produits raffinés du pétrole » (+9,7 %), les « larges plats et tôles en fer ou en acier » (+4,5 %) ainsi que les « préparations à base de céréales, de farines et de fécules de fruits ou légumes » (+2,1 %). Cette hausse a été atténuée par la baisse des indices des valeurs unitaires des « produits médicinaux et pharmaceutiques » (-20,6 %), du riz (-12,1 %) et des « voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des personnes » (-4,7 %).

En glissement annuel, l'indice de Paasche des prix à l'importation a enregistré une baisse de 8,8 %, traduisant un niveau des prix à l'importation inférieur à celui observé au deuxième trimestre 2025. Cette évolution résulte principalement de la diminution des indices des valeurs unitaires des « voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des marchandises » (-32,7 %), des « voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des personnes » (-11,7 %) et du riz (-4,3 %) malgré les hausses observées pour les « chaux, ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre) » (+40,3 %), le « gaz naturel et gaz manufacturé » (+14,1 %), les « motocycles, scooters et autres vélocipèdes avec ou sans moteur » (+9,5 %) et les « produits raffinés du pétrole » (+8,8 %).

Graphique 2.4 : Évolution trimestrielle de l'indice de Paasche des prix à l'importation



Source : INSD/DSSE/SSECERE

Le Tableau 2.5 :ci-après renseigne sur les tendances de l'indice de Paasche des prix des principaux produits importés.

Tableau 2.5 : Évolution des indices des valeurs unitaires des principaux produits à l'importation

Code CTCI	Libellé	Trimestres						Glissement (%)	
		Base 2022	2T25	3T25	4T25	1T26	2T26	Trim	Annuel
334	Produits raffinés du pétrole	100	86,5	89,8	91,9	85,7	94,1	9,7	8,8
541	Produits médicinaux et pharmaceutiques	100	84,7	60,5	79,6	109,2	86,7	- 20,6	2,3
785	Motocycles, scooters et autres vélocipèdes avec ou sans moteur	100	128,1	137,9	128,0	119,8	140,3	17,1	9,5
781	Voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des personnes	100	137,1	134,1	148,9	126,9	121,0	- 4,7	- 11,7
661	Chaux, ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	100	74,2	75,5	75,4	82,8	104,1	25,8	40,3
782	Voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des marchandises	100	150,3	200,6	117,2	83,2	101,1	21,5	- 32,7
341	Gaz naturel et gaz manufacturé	100	63,8	55,7	54,8	61,5	72,8	18,3	14,1
042	Riz	100	78,3	73,6	70,2	85,2	74,9	- 12,1	- 4,3
674	Larges plats et tôles en fer ou en acier	100	61,4	61,4	68,7	60,5	63,3	4,5	2,9
048	Préparations à base de céréales, de farines et de fécules de fruits ou légumes	100	90,8	83,2	76,4	94,9	96,9	2,1	6,7

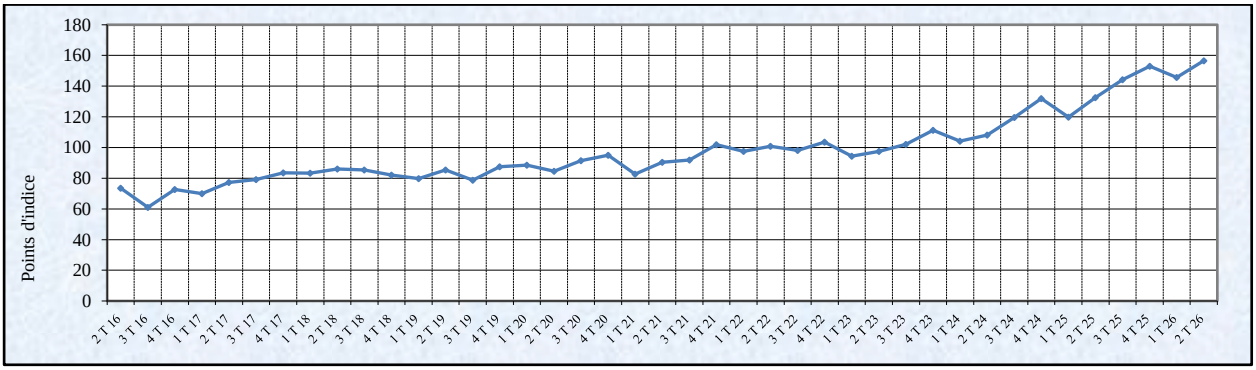
Source : INSD/DSSE/SSECERE

2.2.2. Indice de Laspeyres des quantités à l'importation

L'indice de Laspeyres des quantités des produits importés a enregistré une hausse de 7,5 % en glissement trimestriel au deuxième trimestre 2026. Cette évolution est principalement imputable à l'augmentation des quantités importées de plusieurs produits, notamment les « produits médicinaux et pharmaceutiques » (+83,8 %), le riz (+17,9 %), les « voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des marchandises » (+16,1 %), les « motocycles, scooters et autres vélocipèdes avec ou sans moteur » (+13,9 %), le « gaz naturel et gaz manufacturé » (+7,5 %), les « voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des personnes » (+4,9 %) ainsi que les « produits raffinés du pétrole » (+1,4 %). En revanche, cette hausse a été atténuée par la diminution des quantités importées des « larges plats et tôles en fer ou en acier » (-13,5 %), des « chaux, ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre) » (-10,6 %) et des « préparations à base de céréales, de farines et de fécules de fruits ou légumes » (-6,8 %).

En glissement annuel, l'indice a progressé de 18,2 %, sous l'effet de la hausse des quantités importées des « larges plats et tôles en fer ou en acier » (+118,7 %), des « voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des marchandises » (+105,3 %), des « motocycles, scooters et autres vélocipèdes avec ou sans moteur » (+102,0 %), des « préparations à base de céréales, de farines et de fécules de fruits ou légumes » (+66,9 %), des « voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des personnes » (+45,3 %), du « gaz naturel et gaz manufacturé » (+31,9 %), du riz (+16,1 %) ainsi que des « produits médicinaux et pharmaceutiques » (+9,7 %). À l'inverse, les quantités importées des « chaux, ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre) » (-42,2 %) et des « produits raffinés du pétrole » (-3,4 %) ont reculé par rapport au deuxième trimestre 2025.

Graphique 2.5 : Évolution trimestrielle de l'indice de Laspeyres des quantités (ILQ) à l'importation



Source : INSD/DSSE/SSECERE

Le Tableau 2.6 :

Tableau 2.6 : Évolution des indices des quantités des principaux produits à l'importation

Code CTCI	Libellé	Trimestres						Glissement (%)	
		2022	2T25	3T25	4T25	1T26	2T26	Trim	Annuel
334	Produits raffinés du pétrole	100	126,8	129,1	122,2	120,8	122,5	1,4	- 3,4
541	Produits médicinaux et pharmaceutiques	100	118,0	140,9	115,1	70,4	129,4	83,8	9,7
785	Motocycles, scooters et autres vélocipèdes avec ou sans moteur	100	123,4	194,7	237,2	218,8	249,2	13,9	102,0
781	Voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des personnes	100	111,5	111,8	135,8	154,4	162,0	4,9	45,3
661	Chaux, ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	100	171,8	130,1	147,5	111,0	99,3	- 10,6	- 42,2
782	Voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des marchandises	100	151,3	179,5	181,7	267,8	310,8	16,1	105,3
341	Gaz naturel et gaz manufacturé	100	127,9	158,8	175,9	156,9	168,7	7,5	31,9
042	Riz	100	114,8	125,7	138,3	113,1	133,3	17,9	16,1
674	Larges plats et tôles en fer ou en acier	100	72,5	111,6	150,6	183,4	158,7	- 13,5	118,7
048	Préparations à base de céréales, de farines et de fécules de fruits ou légumes	100	102,9	154,6	182,1	184,3	171,7	- 6,8	66,9

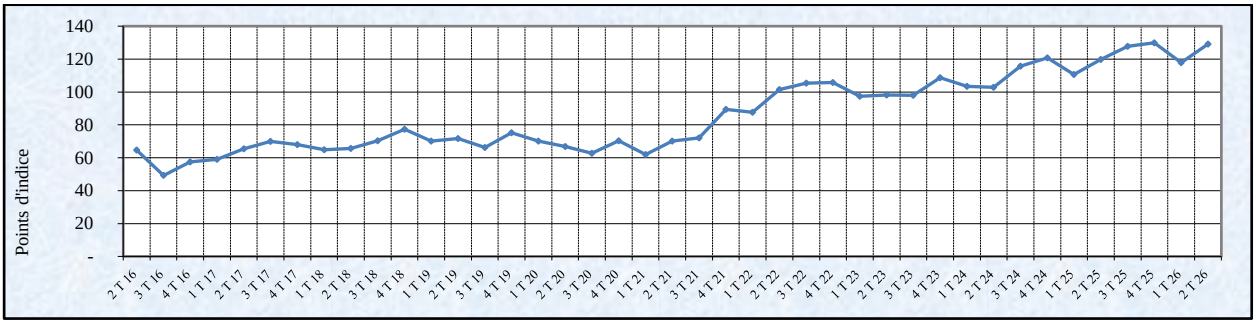
Source : INSD/DSSE/SSECERE

2.2.3. Indice des valeurs totales à l'importation

L'évolution de l'indice des valeurs totales à l'importation résulte de la combinaison des variations des indices des prix et des quantités importées. Au deuxième trimestre 2026, l'indice des valeurs totales à l'importation a enregistré une hausse de 9,6 % en glissement trimestriel. Cette progression est principalement attribuable à l'augmentation de l'indice des quantités importées (+7,5 %), conjuguée à la hausse de l'indice des prix à l'importation (+1,9 %).

En glissement annuel, l'indice des valeurs totales à l'importation a progressé de 7,9 %. Cette évolution est essentiellement portée par la forte augmentation de l'indice des quantités importées (+18,2 %), qui a plus que compensé le recul de l'indice des prix à l'importation (-8,8 %).

Graphique 2.6 : Évolution trimestrielle des indices des valeurs totales à l'importation



Source : INSD/DSSE/SSECERE

3. AUTRES INDICES DU COMMERCE EXTERIEUR

La balance commerciale et le taux de couverture mettent l'accent sur l'évolution en valeur des échanges du Burkina Faso avec ses partenaires. Une autre façon de percevoir l'évolution du commerce extérieur est d'élaborer, à partir des indices synthétiques, d'autres indicateurs tels que les indices des termes de l'échange et les indices de gain à l'exportation, qui permettent de mesurer les bénéfices tirés par le pays de ses échanges avec l'extérieur.

Tableau 3.1 : Evolution d'autres indices du commerce extérieur

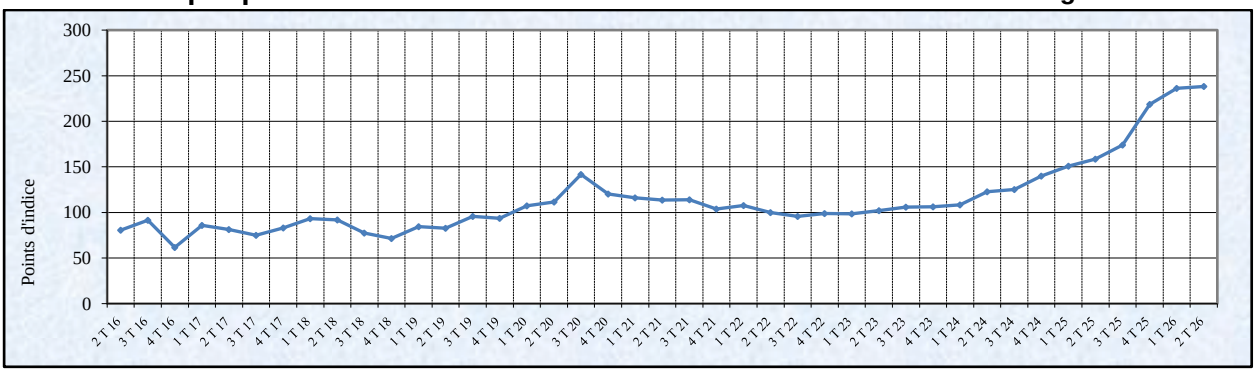
	Trimestres					Glissement (%)	
	2T25	3T25	4T25	1T26	2T26	Trim	Annuel
Indice des termes de l'échange (Paasche)	158,5	174,1	218,4	236,2	238,2	0,8	50,2
Indice de gain à l'exportation (Paasche)	127,7	120,8	136,2	126,6	133,3	5,3	4,4

Source : INSD/DSSE/SSECERE

3.1. Indice des termes de l'échange (ITE)

Les termes de l'échange désignent la quantité de biens importés qu'un pays peut acquérir grâce à ses exportations. L'indice des termes de l'échange est obtenu en rapportant l'indice des prix à l'exportation à l'indice des prix à l'importation. Au deuxième trimestre 2026, cet indice s'est établi à 238,2, enregistrant une hausse de 0,8 % en glissement trimestriel et de 50,2 % en glissement annuel. Cette évolution traduit une amélioration du pouvoir d'achat des exportations burkinabè vis-à-vis des importations, résultant d'une progression des prix à l'exportation (+2,8 %) plus rapide que celle des prix à l'importation (+1,9 %) par rapport au trimestre précédent. En glissement annuel, cette amélioration est également soutenue par la forte hausse des prix à l'exportation (+37,1 %), combinée à la baisse des prix à l'importation (-8,8 %), renforçant ainsi les gains de pouvoir d'achat des exportations du Burkina Faso.

Graphique 3.1 : Évolution trimestrielle de l'indice des termes de l'échange

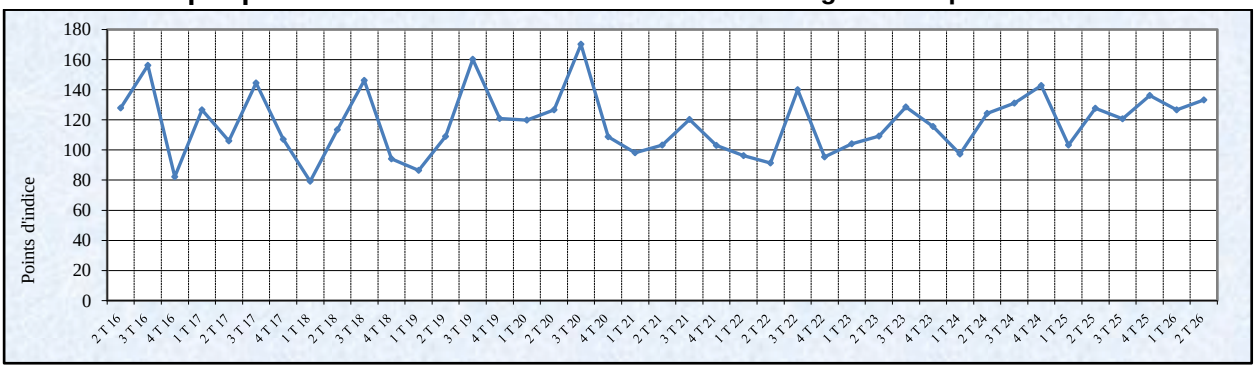


Source : INSD/DSSE/SSECERE

3.2. Indice de gain à l'exportation (IGE)

Cet indice est le rapport entre l'indice des termes de l'échange et l'indice de volume à l'exportation. Il traduit les gains obtenus par le pays en exportant ses produits. Un indice supérieur à 100 indique que les recettes d'exportation permettent d'acquérir une quantité plus importante de biens importés que durant la période de base, tandis qu'un indice inférieur à 100 traduit un faible gain tiré des exportations. Au deuxième trimestre 2026, l'indice de gain à l'exportation s'est établi à 133,3, traduisant un gain net pour le Burkina Faso dans ses échanges extérieurs. Il a progressé de 5,3 % en glissement trimestriel, sous l'effet conjugué de l'amélioration des termes de l'échange et de l'évolution des volumes exportés. En glissement annuel, l'indice affiche une hausse de 4,4 %, reflétant une amélioration des gains tirés des exportations par rapport au deuxième trimestre 2025.

Graphique 3.2 : Évolution trimestrielle de l'indice de gain à l'exportation



Source : INSD/DSSE/SSECERE

ANNEXES

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Cette note permet aux lecteurs de savoir comment les différents indicateurs proposés ont été obtenus. Cette clarification passe par un bref aperçu de la source d'informations, de la nomenclature utilisée et des indices proposés.

Source d'information

Les données brutes sur le commerce extérieur proviennent essentiellement des services de la Douane. Ces données sont fournies pour tous les produits ayant fait l'objet d'une déclaration d'exportation ou d'importation, en valeur et en volume, par mois, trimestre ou année.

Nomenclature des produits

Dans l'élaboration des statistiques du commerce extérieur, les marchandises sont regroupées et classées selon des nomenclatures. Il existe plusieurs nomenclatures sur le commerce extérieur dont la "Classification Type pour le Commerce International " (CTCI) et le Système Harmonisé (SH).

C'est la CTCI qui a été privilégiée (la CTCI révisée 4, version améliorée, est utilisée ici) par rapport au Système Harmonisé (SH) car elle est fondée sur le critère d'utilisation économique des produits, contrairement au SH qui s'appuie plus sur le critère tarifaire.

Indices

Le champ couvert par les indices est le commerce général et officiel, à l'importation comme à l'exportation et selon la nomenclature CTCI.

L'année de base, qui sert de référence à la comparaison des grandeurs, est l'année 2022. Il est procédé à un changement de base tous les cinq (5) ans pour tenir compte des modifications éventuelles de la structure des importations et des exportations ou de la couverture de l'échantillon utilisé pour le calcul des indices.

Les indicateurs suivants sont proposés aux utilisateurs :

- le solde de la balance commerciale et le taux de couverture ;
- les indices synthétiques : indice de Paasche des prix, indice de Laspeyres des quantités, indice des valeurs totales ;
- les indices élémentaires des principaux produits à l'exportation comme à l'importation ;
- l'indice des termes de l'échange et l'indice de gain à l'exportation.

Un seul indice ne peut pas rendre compte de la complexité de l'évolution du commerce extérieur d'où la multiplicité et la complémentarité des différents indicateurs.

Par exemple, les données en valeurs ne permettent pas de distinguer les variations de volume de celles qui résultent de mouvements de prix ou de modification des parités monétaires : un déficit de la balance commerciale dû à une augmentation brutale des prix du pétrole brut n'a pas la même signification et n'appelle pas les mêmes mesures de politique économique qu'un déficit dû à une augmentation en volume des importations ou à une diminution en volume des exportations.

Définition des indices

Le choix retenu pour le calcul des indices synthétiques repose sur les formules suivantes :

- l'indice des prix ou des valeurs moyennes (valeurs unitaires) est calculé au moyen de la formule de Paasche. C'est un indice à pondérations variables déterminées à partir des valeurs courantes ;
- l'indice de volume (ou de quantité) est déterminé selon la formule de Laspeyres. C'est un indice à pondérations fixes déterminées à partir des valeurs de l'année de base ;
- l'indice des valeurs totales est un indice simple, et est le produit des indices de Paasche des prix et de Laspeyres des quantités.

Le choix de calculer un indice de Paasche des prix pour le commerce extérieur et non un indice de Laspeyres des prix comme c'est le cas pour les indices des prix à la consommation (IPC) par exemple, se justifie pour plusieurs raisons :

- dans le cas du commerce extérieur, disposant des statistiques sur la valeur, la quantité et les prix par période (annuelle, trimestrielle et mensuelle), il est plus facile etmoins coûteux dans la pratique de déterminer des pondérations variables et changer d'année de base avec une périodicité courte ;

- la pondération variable a plus d'avantages que la pondération fixe. En effet, dans le cas du commerce extérieur, la composition des importations et des exportations évolue constamment et souvent considérablement de période en période ;
- par ce système, le panier de marchandises constituant l'échantillon s'adapte constamment aux modifications des habitudes d'importation et d'exportation ainsi qu'aux développements technologiques ;
- cette méthode est en conformité avec celle utilisée dans plusieurs instituts nationaux de statistique (INSEE-France, OFS-Suisse, Statistique Canada, etc.), et avec les recommandations des standards internationaux en la matière (FMI).

NOTE SUR LE CALCUL DES INDICES DU COMMERCE EXTERIEUR

INDICE DES VALEURS TOTALES

L'indice élémentaire de valeur est calculé au niveau du groupe. Il mesure l'évolution de la valeur du groupe exprimée en FCFA par rapport à sa valeur à l'année de base. Il est donné par la formule :

$$IVT_t^i = \frac{P_t^i Q_t^i}{P_0^i Q_0^i} \times 100$$

Au niveau global, l'indice des valeurs totales (IVT) est donné par la formule suivante :

$$IVT = 100 \times \frac{\sum_i^n P_t^i Q_t^i}{\sum_i^n P_0^i Q_0^i}$$

NB : L'indice "i" désigne le produit "i" et parcourt le champ de l'échantillon dont la taille est représentée par l'indice "n". L'indice "t" représente la période courante et "0" la période de base. Les lettres "P" et "Q" représentent respectivement le prix et la quantité. Ces différents symboles ont la même signification dans les autres formules (sauf mention particulière).

INDICE DE VOLUME

L'indice élémentaire de volume mesure la variation relative du poids total (en kg) importé ou exporté d'un groupe par rapport à son poids à l'année de base. Il est donné par la formule : $i = \frac{Q_t^i}{Q_0^i}$

Pour l'ensemble des importations ou des exportations, un indice de volume de type Laspeyres (ILQ) est utilisé et est donné par la formule :

$$ILQ = 100 \times \frac{\sum_i^n P_0^i Q_t^i}{\sum_i^n P_0^i Q_0^i}$$

Cette formule peut se mettre sous la forme d'une moyenne arithmétique des indices élémentaires pondérée par la part respective de chaque groupe dans l'échantillon. C'est cette procédure qui a été utilisée pour l'établissement de l'indice général. La pondération de chaque groupe est obtenue en rapportant la valeur totale (en FCFA) du groupe de la période (année) de base à la valeur totale de l'échantillon pour cette même période. La formule de calcul est la suivante :

= $ILQ = 100 \times \frac{\sum_i^n \frac{Q_t^i}{Q_0^i} * P_0^i Q_0^i}{\sum_i^n P_0^i Q_0^i}$ *la pondération du groupe i à la période (année) de base,*

Avec $W_0^i = P_0^i Q_0^i$

$$ILQ = 100 \times \frac{\sum_i^n \frac{Q_t^i}{Q_0^i} * W_0^i}{\sum_i^n W_0^i}$$

INDICE DES PRIX

L'indice de Paasche des prix est calculé en divisant la valeur de la période courante calculée aux quantités de la période courante par la valeur de la période de base calculée aux quantités de la période courante.

$$IPP = 100 \times \frac{\sum_i^n P_t^i Q_t^i}{\sum_i^n P_0^i Q_t^i}$$

$$\frac{100}{IPP} = \frac{\sum_i^n P_0^i Q_t^i}{\sum_i^n P_t^i Q_t^i} = \frac{\sum_i^n \frac{P_t^i}{P_t^i} * P_0^i Q_t^i}{\sum_i^n P_t^i Q_t^i} = \frac{\sum_i^n \frac{P_0^i}{P_t^i} * P_t^i Q_t^i}{\sum_i^n P_t^i Q_t^i}$$

$W_t^i = P_t^i Q_t^i$

$$\frac{100}{IPP} = \frac{\sum_i^n \frac{P_0^i}{P_t^i} * W_t^i}{\sum_i^n W_t^i}$$

L'indice de Paasche est un indice synthétique égal à la moyenne harmonique des indices élémentaires pondérée par les valeurs de la période finale.

AUTRES INDICES

*Pouvoir d'achat (*PA_j^i)

*Le pouvoir d'achat (*PA_j^i)*du produit "i" à l'exportation par rapport au produit "j" à l'importation est le prix du produit à l'exportation rapporté à celui de l'importation.*

Nous avons : $PA_j^i = \frac{P_i}{P_j}$*, Cet indicateur permet de déterminer la capacité de chaque produit d'exportation à acheter des produits importés. Les produits ciblés à l'exportation comme à l'importation sont des produits pondéreux pour la plupart ou parfois du fait de leur caractère vital.*

Indice des termes de l'échange

L'indice des termes de l'échange, c'est l'indice des prix à l'exportation (IPP à l'exportation) rapporté à l'indice des prix à l'importation (IPP à l'importation).

$$ITE = \frac{ILPE}{ILPI} \times 100$$

Si ITE < 100 on dit qu'il y a détérioration des termes de l'échange : ce qui signifie qu'il faudra exporter plus pour pouvoir payer une même quantité de produits étrangers achetés auparavant.

Si ITE > 100 on dit qu'il y a amélioration des termes de l'échange : c'est à dire qu'une même quantité de produits nationaux permet maintenant d'acquérir une quantité plus importante de produits étrangers.

Indice de gain à l'exportation

L'indice de gain à l'exportation (IGE) est égal à l'indice des termes de l'échange (ITE) rapporté à l'indice de Paasche des quantités à l'exportation (IPQE).

AUTRES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Annexe 1 : Évolution des indices des valeurs unitaires trimestriels des principaux produits à l'exportation

Code CTCI	Libellé	4 T 23	1 T 24	2 T 24	3 T 24	4 T 24	1 T 25	2T25	3T25	4T25	1T26	2T26
971	Or, non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentré d'or)	103,2	106,8	120,1	121,5	132,8	144,2	158,6	159,0	189,5	211,5	211,9
263	Coton	101,6	107,9	102,3	98,9	96,6	98,3	97,5	81,9	79,4	87,4	85,8
057	Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs	243,6	58,6	74,5	139,3	364,0	87,2	73,3	126,6	523,5	71,7	80,4
661	Chaux, ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	148,5	148,5	148,5	148,5	148,9	146,3	148,6	148,5	148,5	148,5	258,9
222	Graines et fruits oléagineux, même concassés, servant à extraire l'huile	97,3	128,2	132,3	67,3	102,8	131,4	90,5	65,1	100,8	123,3	116,8
223	Graines et fruits oléagineux, servant à extraire autres huiles fixes	100,4	98,1	110,4	91,8	141,5		2 969,2	-	-	-	65,8
673	Barres et profilés en fer ou en acier (y compris les palplanches)	63,0	62,6	73,8	68,6	98,8	68,7	66,1	72,5	62,9	60,1	61,2
334	Produits raffinés du pétrole	95,4	101,4	113,2	118,6	126,1	100,0	99,5	96,4	97,2	94,0	85,0
424	Autres huiles végétales fixes	138,2	148,4	136,1	117,3	100,8	162,3	165,4	118,3	136,7	169,9	156,7
723	Appareils et matériels de génie civil et de construction, et leurs pièces	44,8	88,4	174,0	41,7	83,4	136,6	186,4	110,6	60,3	15,6	161,4

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Annexe 2 : Évolution des indices des quantités trimestriels des principaux produits à l'exportation

Code CTCI	Libellé	4 T 23	1 T 24	2 T 24	3 T 24	4 T 24	1 T 25	2T25	3T25	4T25	1T26	2T26
971	Or, non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentré d'or)	104,5	106,9	105,9	113,0	118,6	155,7	162,5	162,2	200,2	193,3	196,3
263	Coton	52,1	152,5	37,6	3,2	68,9	74,1	38,7	18,9	4,6	136,2	64,1
057	Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs	10,2	99,3	189,2	78,9	3,5	107,6	513,2	98,0	4,6	134,5	205,6
661	Chaux, ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	66,8	98,6	40,3	55,1	32,7	39,3	22,8	19,0	17,0	9,3	0,0
222	Graines et fruits oléagineux, même concassés, servant à extraire l'huile	148,7	132,8	51,7	13,4	125,2	276,1	82,1	20,0	44,4	114,7	67,5
223	Graines et fruits oléagineux, servant à extraire autres huiles fixes	293,0	67,6	36,5	87,5	7,8		0,0				0,1
673	Barres et profilés en fer ou en acier (y compris les palplanches)	48,3	56,7	6,3	38,3	87,0	35,0	45,4	44,6	18,4	6,9	8,8
334	Produits raffinés du pétrole	146,4	142,2	142,1	151,1	137,5	66,1	109,2	148,7	148,5	200,4	109,9
424	Autres huiles végétales fixes	104,3	124,2	97,2	86,8	103,3	150,8	159,5	163,4	221,1	254,8	284,7
723	Appareils et matériels de génie civil et de construction, et leurs pièces	60,2	38,9	120,3	62,3	93,4	143,5	117,6	90,0	31,8	42,7	80,0

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Annexe 3 : Évolution des indices des valeurs unitaires trimestriels des principaux produits à l'importation

Code CTCI	Libellé	4 T 23	1 T 24	2 T 24	3 T 24	4 T 24	1 T 25	2T25	3T25	4T25	1T26	2T26
334	Produits raffinés du pétrole	110,5	119,7	102,3	108,7	97,2	98,8	86,5	89,8	91,9	85,7	94,1
541	Produits médicinaux et pharmaceutiques	91,2	117,8	110,3	89,1	68,5	79,2	84,7	60,5	79,6	109,2	86,7
661	Chaux, ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	83,8	94,0	80,8	78,5	72,2	73,4	74,2	75,5	75,4	82,8	104,1
042	Riz	73,2	73,7	71,7	86,0	76,1	80,6	78,3	73,6	70,2	85,2	74,9
341	Gaz naturel et gaz manufacturé	60,3	64,6	60,2	57,7	60,0	60,8	63,8	55,7	54,8	61,5	72,8
674	Larges plats et tôles en fer ou en acier	78,4	73,1	65,1	62,7	54,9	53,2	61,4	61,4	68,7	60,5	63,3
781	Voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des personnes	118,7	87,6	90,8	110,4	141,9	149,6	137,1	134,1	148,9	126,9	121,0
673	Barres et profilés en fer ou en acier (y compris les palplanches)	81,1	68,6	75,3	77,0	57,1	53,9	60,0	60,7	72,0	57,5	63,7
041	Froment (avec l'épeautre) et méteil non moulus	73,8	79,6	73,3	74,5	69,2	74,4	67,0	68,9	73,1	68,8	68,9
562	Engrais manufacturés	65,5	123,5	103,9	88,3	171,0	400,5	231,1	214,2	155,1	99,1	72,7

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Annexe 4 : Évolution des indices des quantités trimestriels des principaux produits à l'importation

Code CTCI	Libellé	4 T 23	1 T 24	2 T 24	3 T 24	4 T 24	1 T 25	2T25	3T25	4T25	1T26	2T26
334	Produits raffinés du pétrole	130,9	104,3	106,5	123,9	139,5	95,4	126,8	129,1	122,2	120,8	122,5
541	Produits médicinaux et pharmaceutiques	90,8	79,1	77,2	85,2	135,9	102,2	118,0	140,9	115,1	70,4	129,4
661	Chaux, ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	132,0	84,2	86,8	133,4	173,9	122,5	171,8	130,1	147,5	111,0	99,3
042	Riz	96,3	123,8	123,4	107,0	129,9	134,3	114,8	125,7	138,3	113,1	133,3
341	Gaz naturel et gaz manufacturé	150,0	179,0	124,5	118,6	152,7	165,1	127,9	158,8	175,9	156,9	168,7
674	Larges plats et tôles en fer ou en acier	67,0	80,2	92,9	77,5	147,1	124,4	72,5	111,6	150,6	183,4	158,7
781	Voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des personnes	79,4	87,4	90,8	94,1	93,9	115,2	111,5	111,8	135,8	154,4	162,0
673	Barres et profilés en fer ou en acier (y compris les palplanches)	88,6	67,2	77,8	110,9	113,4	88,7	81,5	117,5	146,8	220,6	154,8
041	Froment (avec l'épeautre) et méteil non moulus	154,7	80,8	114,1	167,6	228,1	156,7	149,7	133,3	212,8	167,5	142,5
562	Engrais manufacturés	61,7	93,6	124,3	111,5	41,8	46,3	108,0	216,0	48,4	10,3	1,0

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Annexe 5 : Évolution des indices des valeurs unitaires annuels des principaux produits à l'exportation

Code CTCI	Libellé	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
971	Or, non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentré d'or)	52,7	65,9	64,9	62,8	72,5	90,7	89,4	100,0	103,2	120,7	164,5
263	Coton	62,4	70,1	78,7	81,4	85,8	82,0	88,5	100,0	109,7	104,0	95,2
057	Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs	59,8	88,0	110,7	111,9	78,3	91,1	95,5	100,0	76,5	86,7	85,5
661	Chaux, ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	201,1	146,0	200,8	256,0	102,0	111,6	100,2	100,0	140,0	148,6	147,6
222	Graines et fruits oléagineux, même concassés, servant à extraire l'huile	77,3	72,1	81,8	76,9	95,8	94,1	76,1	100,0	94,5	116,5	117,2
223	Graines et fruits oléagineux, servant à extraire autres huiles fixes	78,6	8,6	28,2	83,5	108,1	101,7	96,1	100,0	96,8	99,3	2 969,2
673	Barres et profilés en fer ou en acier (y compris les palplanches)	67,7	64,7	63,3	97,7	63,2	64,3	72,6	100,0	67,2	80,9	68,3
334	Produits raffinés du pétrole	61,8	46,2	51,9	62,7	67,2	54,0	52,3	100,0	106,5	114,8	97,9
424	Autres huiles végétales fixes	72,7	67,3	85,4	75,9	124,4	109,5	101,5	100,0	126,8	126,9	144,5
723	Appareils et matériels de génie civil et de construction, et leurs pièces	103,8	102,2	93,4	78,2	107,8	86,6	94,2	100,0	91,2	110,4	145,2

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Annexe 6 : Évolution des indices des quantités annuels des principaux produits à l'exportation

Code CTCI	Libellé	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
971	Or, non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentré d'or)	71,9	66,5	79,7	90,3	87,3	107,7	115,8	100,0	98,4	111,1	170,4
263	Coton	95,4	121,6	91,6	73,4	81,1	62,1	96,2	100,0	47,8	65,5	34,0
057	Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs	86,4	76,5	87,5	104,2	79,3	53,8	76,8	100,0	104,5	92,7	180,1
661	Chaux, ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	2,8	2,2	0,1	0,0	7,5	27,3	38,6	100,0	89,9	56,7	24,5
222	Graines et fruits oléagineux, même concassés, servant à extraire l'huile	281,4	196,1	158,3	190,5	93,4	87,8	109,7	100,0	90,1	80,8	105,4
223	Graines et fruits oléagineux, servant à extraire autres huiles fixes	84,5	802,3	193,4	84,3	109,3	78,1	74,5	100,0	154,1	49,9	0,0
673	Barres et profilés en fer ou en acier (y compris les palplanches)	22,5	15,7	14,3	35,1	53,5	57,7	64,8	100,0	61,2	47,1	35,9
334	Produits raffinés du pétrole	161,2	68,3	75,8	119,2	86,5	66,9	67,2	100,0	73,3	143,2	118,1
424	Autres huiles végétales fixes	46,6	59,8	55,0	103,3	94,3	106,9	96,3	100,0	77,3	102,9	173,7
723	Appareils et matériels de génie civil et de construction, et leurs pièces	89,5	70,3	65,4	64,4	78,3	62,1	90,7	100,0	143,0	78,7	96,6

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Annexe 7 : Évolution des indices des valeurs unitaires annuels des principaux produits à l'importation

Code CTCI	Libellé	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
334	Produits raffinés du pétrole	65,2	54,8	57,2	63,0	67,4	57,4	59,9	100,0	107,5	106,3	91,3
541	Produits médicinaux et pharmaceutiques	105,7	89,5	89,1	81,9	87,1	68,7	99,4	100,0	96,8	92,1	76,2
661	Chaux, ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	93,8	87,0	91,0	90,3	75,3	85,3	80,4	100,0	87,0	79,7	74,6
042	Riz	109,8	102,8	103,2	104,9	107,9	114,0	118,2	100,0	74,3	76,5	75,9
341	Gaz naturel et gaz manufacturé	64,8	59,5	70,0	74,8	72,0	73,5	80,4	100,0	69,8	61,0	58,4
674	Larges plats et tôles en fer ou en acier	67,7	65,3	75,0	80,5	74,4	56,8	71,3	100,0	74,1	62,6	61,5
781	Voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des personnes	106,1	102,9	111,8	120,5	124,1	115,5	105,2	100,0	108,6	107,0	142,9
673	Barres et profilés en fer ou en acier (y compris les palplanches)	62,3	58,0	68,5	73,4	70,7	59,8	72,9	100,0	70,5	69,0	63,0
041	Froment (avec l'épeautre) et méteil non moulus	62,4	58,5	59,0	59,1	63,4	58,3	75,4	100,0	85,3	72,9	71,2
562	Engrais manufacturés	126,1	122,8	106,8	91,5	80,5	84,9	73,2	100,0	107,0	111,5	232,0

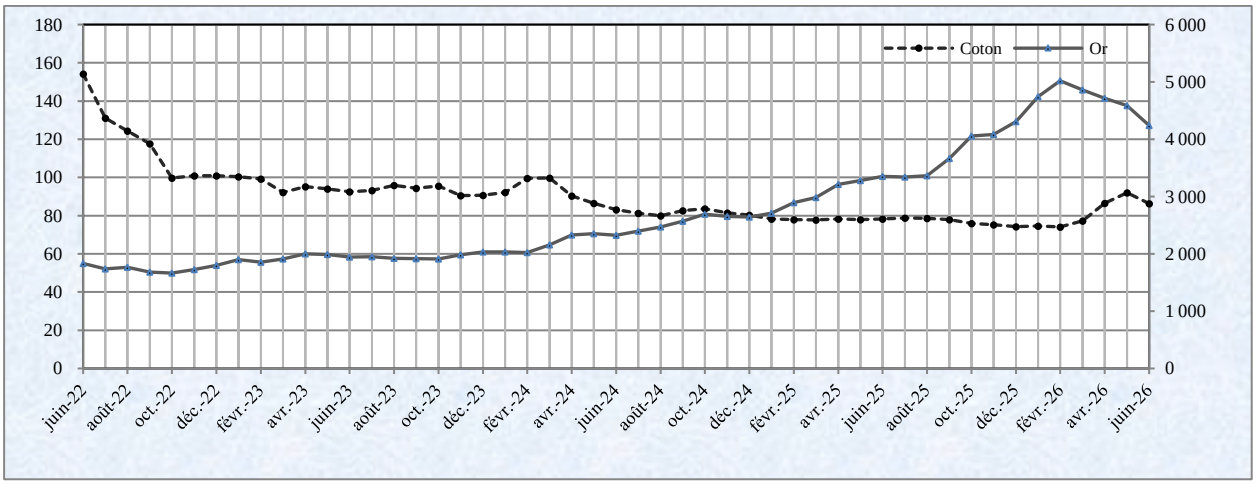
Source : INSD/DSSE/SSECERE

Annexe 8 : Évolution des indices des quantités annuels des principaux produits à l'importation

Code CTCI	Libellé	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
334	Produits raffinés du pétrole	60,3	59,4	72,5	78,0	77,8	77,2	88,0	100,0	100,5	118,6	118,4
541	Produits médicinaux et pharmaceutiques	54,1	74,6	57,3	87,7	77,0	106,7	73,1	100,0	82,6	94,4	119,3
661	Chaux, ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	59,1	69,0	83,8	72,8	63,9	103,4	118,2	100,0	133,6	120,5	143,2
042	Riz	51,7	67,1	71,2	86,2	71,6	57,0	37,3	100,0	108,8	121,0	126,6
341	Gaz naturel et gaz manufacturé	46,6	51,9	60,9	67,1	74,7	86,5	99,1	100,0	104,6	144,0	156,9
674	Larges plats et tôles en fer ou en acier	85,5	103,0	109,8	89,0	100,3	111,1	83,7	100,0	86,9	99,6	115,9
781	Voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des personnes	63,4	63,5	77,4	86,9	89,8	82,9	113,0	100,0	78,6	91,6	118,7
673	Barres et profilés en fer ou en acier (y compris les palplanches)	83,2	101,4	83,5	79,6	83,1	105,7	112,6	100,0	83,4	92,3	110,4
041	Froment (avec l'épeautre) et méteil non moulus	63,2	69,3	74,8	70,7	62,2	70,2	93,3	100,0	126,7	147,7	165,2
562	Engrais manufacturés	91,8	125,4	110,5	107,9	66,2	103,4	79,4	100,0	130,8	93,1	104,9

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Graphique A.1 : Évolution du cours de l'or (Londres) et du coton Index A (Liverpool)



Source des données : INSEE

INSD/DSSE-SSECERE 2026/02

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)

Avenue Pascal ZAGRÉ, Ouaga 2000
01 BP 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Tél. : (00226) 25 49 85 02 - Fax : (00226) 25 37 62 26
Site internet : www.insd.bf - Email : insd@insd.bf